

# Bachelier en informatique orientation développement d'applications

|                                                                                |                           |                                |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                      |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 44                                                      | Fax : +32 (0) 65 40 41 54 | Mail : eco.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00                                                      | Fax :                     | Mail : eco.montignies@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE ID202 Langues étrangères 2                              |                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                | ECID2B02ID202                                                                                                                                                                                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                               | C/M/C/M/C/ IID2020                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                            | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                                                                                                                                                           | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p>HELHa Campus Mons<br/> <b>Sophie CRESPIN</b> (<a href="mailto:crepsins@helha.be">crepsins@helha.be</a>)<br/>           HELHa Campus Montignies<br/> <b>Carine ARNOULD</b> (<a href="mailto:arnouldca@helha.be">arnouldca@helha.be</a>)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                      |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du cursus de formation du bloc 2 des études de Bachelier en Informatique de gestion et s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. Elle vise à améliorer les compétences de l'étudiant en anglais.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

### Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de cette UE, l'étudiant sera capable :

- de lire, comprendre, traduire, expliquer, débattre de supports authentiques en anglais (écrits et oraux) relatifs à la vie quotidienne et/ou à caractère informatique, technique, économique et d'en assimiler le contenu
- de communiquer en anglais de manière fluide, structurée, claire et compréhensible
- d'exprimer et produire de manière claire et professionnelle des informations relatives au domaine d'études par l'utilisation de vocabulaire et de principes grammaticaux adéquats dans la langue cible (anglais)

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECID2B02ID202A Langues étrangères 2

36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECID2B02ID202A Langues étrangères 2

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Principe général** : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

#### **Exceptions :**

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Utilisation de l'IA :

Sauf mention explicite de la part de l'enseignant, toute utilisation de l'intelligence artificielle est rigoureusement proscrite dans les activités requises au sein de cette UE. Dans tous les cas, il est interdit de présenter des contenus générés par l'IA (textes, images, codes, musiques, etc.) comme étant de sa propre création. L'enseignant peut demander aux étudiant·e·s des explications sur la genèse de certaines sections des travaux, d'initier des vérifications supplémentaires ou d'organiser des examens oraux.

La procédure pour faute grave ou fraude prévue aux articles 109 et suivants du RGE s'appliquera aux étudiant·e·s qui ont recours à des systèmes d'IA génératives d'une manière non conforme aux utilisations prévues dans cette fiche ECTS ou dans la Charte d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) générative à la HELHa. Ce document s'applique à la présente fiche ECTS dans sa version validée par le Conseil pédagogique du 12 mars 2024 et l'Organe de Gestion du 2 juillet 2024.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en informatique orientation développement d'applications

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : [eco.mons@helha.be](mailto:eco.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Langues étrangères 2                                       |                                                                                   |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                | 3_ECID2B02ID202A                                                                  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                               | MIID2021                                                                          |                 |             |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                               | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Sophie CRESPI</b> ( <a href="mailto:crespins@helha.be">crespins@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                   | 30              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                   | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et/ou professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant sera de manière rigoureuse, capable de (d'):

lire avec fluidité n'importe quel document,  
traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples,  
poser correctement des questions simples et/ou complexes,  
répondre aux questions posées,  
s'exprimer de façon simple, claire et logique,  
résumer des textes longs de manière cohérente,  
inventer et/ou jouer de manière naturelle de longs dialogues et/ou saynètes,  
préparer et présenter oralement des exposés avec ou sans support ppt ou autres,  
utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues: niveau élémentaire A1 et/ou A2 et/ou B1) dans des exercices et lors de tout acte de communication langagière.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Exploitation de supports écrits et oraux à caractère technique, informatique, général, professionnel et économique.

Chaque leçon se compose de 5 étapes: s'immerger-lire-écouter-parler-écrire

Parallèlement, des exercices et de la théorie complémentaires seront intégrés (pour travailler la grammaire et le vocabulaire)

### Démarches d'apprentissage

#### Démarches principales:

Compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, expression écrite et expression orale.

### **Autres démarches:**

Approche déductive  
Approche par simulation  
Exercices de drills (écrits et oraux)  
Jeux de rôles,  
Travaux de groupes  
Travail en autonomie  
Emploi de nouvelles technologies (dictionnaires en ligne)

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Interrogations tout au long du quadrimestre, corrections et commentaires des interrogations.

### **Sources et références**

Professional English in use- ICT for computers and the Internet- Santiago Remacha Esteras-Elena Marco Fabré- 2014- Cambridge

Infotech, English for computer users, Professional English Santiago Remacha Esteras, Fourth Edition, Cambridge University Press, UK, 2008

International Express pre-intermediate student's book, Keith Harding and Rachel Appleby, Third edition, Oxford University Press 2014

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

livres:

Professional English in use- ICT for computers and the Internet- Santiago Remacha Esteras-Elena Marco Fabré- 2014- Cambridge

Syllabus

notes de cours

Connected

Sites internet

CD vidéos

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Différentes notes interviennent dans l'évaluation de juin.

Evaluation journalière: (interrogations, interrogation de janvier obligatoire et non dispensatoire) : 30%

Examen écrit : 70 %

La cote de l'évaluation journalière n'est pas reportée au Q3. Seule la note de l'examen écrit entre dans l'évaluation finale au Q3.

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

### **Pondérations**

|  |    |    |    |
|--|----|----|----|
|  | Q1 | Q2 | Q3 |
|--|----|----|----|

|                        |           |    |           |    |           |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière | Int       | 15 | Int       | 15 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |    | Exe       | 70 | Exe       | 100 |

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).